

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 15 NOVEMBRE 2023**

Sous la présidence de Monsieur le Maire

Convocation du 7 novembre 2023

Présents : Mesdames Marylène OUDIN, Evelyne VALENTIN, Charlène GAILLET,
Messieurs Éric VETU, Valentin PIVIDORI, Jonathan ROSSIGNOL

Excusés : Monsieur Philippe SCIEUR qui donne pouvoir à Madame Evelyne VALENTIN
Madame Annie VETU qui donne pouvoir à Monsieur Eric VETU

Absents : Messieurs Grégory GALICHER et Johann GALICHER

Secrétaire de séance : Madame Evelyne VALENTIN.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

1°) Téléphonie

M. le Maire rappelle qu'actuellement le contrat téléphonie de 63 mois TREK court jusqu'en 2025 au prix de 489 €HT par mois (un téléphone fixe pour le secrétariat, un téléphone mobile dans le bureau du maire et un téléphone mobile dans la salle informatique)

Il ajoute qu'il a demandé 2 devis et que la négociation avec :

- ROS TELCO (filiale TREK) propose un devis de 302 € HT par mois pour les mêmes prestations, mais en retirant le téléphone de la salle informatique, sur une nouvelle durée de 63 mois à compter de la signature du contrat, en maintenant le lien informatique actuel. Si la collectivité arrête le contrat maintenant, elle devrait régler les mensualités restantes à TREK, environ 14.000 € ;
- NETCOM propose un devis de 442 € HT par mois sur 63 mois en rachetant le contrat en cours (environ 14.000 €).

M. le Maire explique aux membres du conseil qui s'interrogent que la société ROS TELCO prendra en compte le branchement à la fibre, tout est compris dans le prix proposé.

Une délibération est prise à l'unanimité pour acter le nouveau contrat avec ROS TELCO

2°) Sauvegarde des données

M. le Maire a demandé 2 devis pour la sauvegarde des données de la mairie (actuellement sous contrat TREK qui se termine en septembre 2024) :

- Proposition de RESOSAFE 66 € par mois
- Proposition CHAMPAGNE REPROGRAPHIE 180 € par mois

Ce dossier est reporté car l'Assemblée délibérante souhaite un devis de la Société JVS laquelle a déjà la sauvegarde de la comptabilité.

3°) Renouvellement du CDD de la secrétaire

Le poste occupé par l'actuelle secrétaire de mairie (18h par semaine) avait été conclu sur la durée d'un an, jusqu'en mars dernier, il convient de renouveler rétroactivement son contrat pour une durée de 3 ans à compter du 8 mars 2023.

Une délibération est prise à l'unanimité

4°) Questions diverses

- **Frelons Asiatiques** : Mme VALENTIN demande quand sera retiré le nid de frelons asiatiques dans l'arbre de chez Monsieur MASSON car elle a été interpellée par M. JOUETTE et Mme CHAMPAGNAC ses voisins. Ce dossier est d'actualité depuis plusieurs semaines. Elle-même a constaté encore ce jour cette situation, le nid est énorme et on le voit maintenant très bien de la rue car les feuilles sont tombées. M. le Maire indique que M. MASSON a fait venir une Société mais que le travail n'est pas abouti, M. le Maire ajoute qu'il a déjà demandé à la CAMDA de venir et que celle-ci doit intervenir pour les nids de chenilles urticantes et sur l'essaim de frelons. Mme VALENTIN demande quand aura lieu l'intervention, M. le Maire rassure en disant qu'il rappellera la société dès demain 16 novembre, et qu'il verra avec M. Masson pour la facturation. La CAMDA souhaite intervenir une seule fois sur Omev et traiter les 2 problématiques ensemble (traitement chenilles dont l'intervention est prévu en novembre+frelons).
- **Mur cimetière église** : M. PIDIVORI demande si les travaux sur le mur de l'église sont toujours d'actualité, car l'artisan souhaite organiser son agenda des travaux pour 2024. M. le Maire répond par l'affirmative et demande que l'artisan réactualise son devis.
- **Travaux rues** : Mme VALENTIN demande où en est le travail du maître d'oeuvre sur les rues en étude de réfection, M. le Maire répond qu'il reçoit M. ARROUAT dès le lendemain matin. Un rendez-vous était prévu avec Omya qui proposait une date trop tardive. M. le Maire souhaite avancer sur le dossier dès maintenant.
- **Terrain jeux enfants** : M. le Maire renouvelle son discours lié aux subventions, discours déjà formulé lors des conseils précédents. Une réunion a eu lieu le 17 octobre en mairie avec Mme OUDIN, Mme VALENTIN et lui-même pour définir et chiffrer les idées, un rendez vous devait être organisé avec un spécialiste sur place. Sans suite à ce jour.
- **WC salle des fêtes** : Mme OUDIN demande si les WC ont été réparés. M. le Maire répond que la réparation était prévue le 21 novembre, mais que c'est le jour du Congrès des Maires et que personne ne pourra ouvrir à la Société. Il signale qu'il se chargera lui même de la réparation avec l'employé communal avant la soirée Beaujolais organisée le 25 novembre.
- **Spectacles 9-10-11 février 2024** : Afin d'animer le village, M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu 2 artistes pour d'organiser 3 spectacles sur un week-end en février (vendredi soir : ventriloquie et imitation humour, samedi soir : one man show, dimanche après-midi : spectacle des 2 tauliers imitations Johnny et Sardou) : 30 € les 3 spectacles ou 15 € le spectacle. La troupe s'occupe de tout : billetterie, buvette, installation, publicité. Une convention sera signée entre la troupe et la mairie.

La séance est levée à 22h10

La secrétaire de séance,
Evelyne VALENTIN

Le Maire,
Éric VETU,

